



**ACASEA**  
agir en coopération avec le sud-est asiatique

Agir en Coopération Avec le Sud-Est Asiatique  
Siège social : Hôtel de ville  
Place Lemarinier  
14150 OUISTREHAM  
<http://acasea.fr>  
Courriels :  
[acaseaparrainages@gmail.com](mailto:acaseaparrainages@gmail.com)  
[acasea14@yahoo.fr](mailto:acasea14@yahoo.fr)

## **Parrainer un enfant dans le Sud-Est Asiatique avec l'ACASEA**

L'Association ACASEA (Agir en Coopération Avec le Sud-Est Asiatique) œuvre depuis 1985 pour les populations de Thaïlande et du Cambodge.

Nous accompagnons actuellement des enfants à **Bangkok** (où nous suivons également un centre de formation pour femmes : anglais, coiffure, esthétique, cuisine) ; à **Pattaya**, où fonctionne un centre d'accueil pour de jeunes enfants ainsi que pour les jeunes femmes victimes de toutes les formes d'exploitation ; à **Nongkhai**, région très pauvre du nord-est de la Thaïlande où l'ACASEA a été historiquement très présente avec la mise en place d'une ferme-école, d'un fond de microcrédit, d'ateliers de fabrication d'objets divers par les femmes (sacs, colliers, petits bijoux,...).

*Ces trois centres sont gérés par les sœurs de la Congrégation du Bon Pasteur assistées de laïques disponibles et compétentes.*

**Parrainer un enfant**, c'est **aider** à changer durablement ses conditions de vie en lui donnant accès à ce dont il a besoin pour grandir et devenir un adulte autonome et acteur de son destin : aller à l'école, acheter son uniforme et les fournitures nécessaires, boire une eau potable, manger à sa faim et être suivi médicalement, toujours en lien avec sa famille.

Nos parrains sont régulièrement informés de l'évolution de leur filleul.

Vous pouvez correspondre avec votre filleul en anglais par l'intermédiaire de l'ACASEA.

Le coût pour un parrainage est de **280 euros pour l'année, soit 25 euros par mois en incluant la cotisation annuelle de 20 euros à l'association. Le total annuel est donc de 300 euros.**

La totalité du montant apporté par les parrains est adressée aux Sœurs du Bon Pasteur pour les filleuls. Les frais de fonctionnement de l'association sont assurés par les cotisations.

*L'ACASEA est agréée par l'État.*

*De ce fait, tous les versements effectués sont déductibles de l'impôt sur le revenu comme le prévoient les lois fiscales. Un reçu fiscal vous est envoyé au début de chaque année.*

### **Les étapes de votre parrainage :**

- ▶ Remplir le document au verso et nous le retourner. Mentionner, éventuellement, vos souhaits sur la tranche d'âge de votre filleul(e) et son lieu de résidence (Bangkok, Pattaya ou Nongkhai).
- ▶ Dès réception de votre demande de parrainage, proposition d'un filleul par l'ACASEA avec photo et fiche sociale, adresse postale et électronique des responsables locaux du suivi de l'enfant.
- ▶ Envoi régulier de votre paiement (possibilité de prélèvement mensuel ou de virement mensuel sur notre compte).
- ▶ Envoi par l'ACASEA des correspondances de votre filleul traduites par nos soins 1 ou 2 fois par an.
- ▶ En cas d'impossibilité de poursuivre votre parrainage, nous vous demandons de nous en tenir informés.



**ACASEA**  
agir en coopération avec le sud-est asiatique

Agir en Coopération Avec le Sud-Est Asiatique  
Siège social : Hôtel de ville  
Place Lemarinier  
14150 OUISTREHAM  
<http://acasea.fr>  
Courriels :  
[acaseaparrainages@gmail.com](mailto:acaseaparrainages@gmail.com)  
[acasea14@yahoo.fr](mailto:acasea14@yahoo.fr)

## Parrainage d'enfant(s)

Souhais éventuels :

NOM :

Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Adresse :

Fait à

Le

Signature du parrain

Signature de l'ACASEA